



NEWSLETTER ESPER

numéro 8
janvier 2024

*Toute l'équipe de la MILDECA vous souhaite une
excellente année 2024 !*

ACTUALITÉS

- Retour sur la rencontre « Addictions et milieu professionnel : de l'intention à la réalisation ! », 21 novembre 2023

Le 21 novembre dernier, la MILDECA, sous l'égide de son Président, Nicolas Prisse, réunissait les signataires et les partenaires de la charte ESPER à la Cité des sciences et de l'Industrie, à Paris, pour échanger autour des bonnes pratiques, des leviers et des actions innovantes mises en œuvre dans les entreprises pour prévenir les conduites addictives au sein des organisations de travail.

La conférence introductive du Professeur Michel Lejoyeux, Médecin en chef en charge de la prévention des addictions à la SNCF, chef de service Psychiatrie-addictologie à l'hôpital Bichat-Beaujon AP-HP, a d'abord permis de poser des éléments de définition et de compréhension commune sur les addictions ainsi que les grands principes à appliquer pour réaliser une prévention et des interventions efficaces.

La table ronde animée par la journaliste Aurélie Blonde a ensuite donné l'occasion à des employeurs signataires de la charte ESPER de partager leurs expériences et questionnements sur ces sujets. Alexis Doussot, Responsable SQVT National chez LIDL, Didier Faucon, Responsable Pôle Santé Sécurité chez EDF, François Luciani, Directeur Délégué de la région Pays de la Loire chez Enedis, et Karina Rodriguez, Coordinatrice de la mission Fides à l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), ont pu illustrer des questions telles que le tabou des addictions en milieu de travail, le dépassement de la dualité sphère privée / domaine professionnel, la nécessaire implication de tous dans les organisations, ou encore les accompagnements individuels.

En clôture de cette rencontre riche en échanges, la Direction de l'information légale et administrative (service du Premier Ministre) a matérialisé son engagement dans la prévention contre les addictions en signant la charte ESPER.

→ [Lien vers la vidéo
rétrospective de
l'événement](#)

Retrouvez les temps forts de cette journée en vidéo.

- **Matinale du Comité RPS-QVCT du Var « Alcool, drogues, médicaments... au travail : comprendre, prévenir et accompagner »**

La MILDECA participait, le 1^{er} décembre dernier, à la rencontre consacrée aux addictions en milieu professionnel, organisée par le comité départemental de prévention des risques psycho-sociaux et d'amélioration de la qualité de vie et des conditions de travail du Var, sous l'égide de la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités du Var (DDETS 83), à destination des employeurs, DRH, représentants des salariés et acteurs de la prévention du département.

Les participants étaient invités à réfléchir et échanger sur les interrogations suivantes : Que recouvrent ces pratiques addictives ? Quels sont les facteurs de risque (causes) ? Et quelles conséquences individuelles et collectives ? Comment prévenir et/ou réagir face aux pratiques addictives au travail au regard de l'obligation de sécurité qui incombe à l'employeur ? Quels leviers et outils pour accompagner les entreprises dans leurs démarches de prévention ?

Des éclairages sur les différentes dimensions de cette problématique ont alimenté les échanges grâce aux apports d'intervenants qualifiés : médecins du travail, avocate spécialisée en droit social, témoignage d'une entreprise sur la démarche de prévention mise en place dans son organisation.

Retrouvez la synthèse de cette matinale ainsi que les supports des interventions sur le site dédié.

→ [Les Matinales RPS/QVCT du Var](#)

- **Addict'Aide Pro : un acteur de référence pour la prévention des conduites addictives en milieu de travail**

Le portail Addict'AIDE Pro, créé en 2017 avec le soutien de la MILDECA et du Fonds de lutte contre les addictions, permet aux dirigeants, managers, responsables des ressources humaines, préventeurs, collaborateurs, partenaires sociaux, médecins et infirmiers du travail, de s'informer sur les addictions et de trouver les outils et ressources pour prévenir et agir dans les situations les plus problématiques. Partenaire du dispositif ESPER et complémentaire des ressources ESPER, Addict'Aide Pro développe différentes actions qui constituent une référence dans la prévention des conduites addictives au travail.

→ [Le site internet Addict'Aide Pro](#)

Ainsi, le portail, dont la fréquentation n'a cessé de croître (près de 46 000 visiteurs en 2023), met à disposition 70 fiches pratiques. Selon une enquête satisfaction réalisée en 2023, 91% des répondants jugent ces fiches pratiques utiles et pour 87%, ces fiches pratiques leur ont permis d'enclencher une démarche de prévention au sein de leur structure. Le portail propose également des articles et donne la parole à des experts ou acteurs professionnels dans son magazine, le Mag Pro.

Vous pouvez également retrouver l'équipe d'Addict'Aide Pro sur les salons Préventica : prochaine édition du 18 au 20 juin 2024 à Strasbourg.

→ [Le compte LinkedIn Addict'Aide Pro](#)

Restés informés en vous rejoignant les 4600 abonnés à la newsletter (inscription sur le site internet) et les 7200 abonnés au compte LinkedIn d'Addict'Aide Pro.

SIGNATAIRES ET PARTENAIRES

- **8 nouveaux signataires de la charte**

Bienvenue au Centre hospitalier de Dieppe, à l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve, à ARCHIPEL HABITAT (OPH de Rennes Métropole), à la Direction de l'Information Légale et Administrative (service du Premier Ministre), à la Mairie de Trois-Bassins (La Réunion), à l'entreprise Nicollin, au Groupe KERNE et à l'Association d'Inclusion Martiniquaise de l'Économie Sociale et Solidaire (AIMESS).

Cette nouvelle année s'ouvre ainsi avec **80 signataires de la charte ESPER**, structures privées et publiques qui se sont engagées à mettre en œuvre une démarche de prévention des conduites addictives au sein de leur organisation de travail.

- **3 nouveaux partenaires de la charte**

Bienvenue à l'Agence régionale de santé (ARS) de Martinique, la Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DEETS) de la Martinique et AISTM-service de prévention et de santé au travail en Martinique, qui viennent rejoindre les 71 partenaires déjà engagés.

LES RESSOURCES EN LIGNE

- **Des supports de communication et de présentation**

Dans la rubrique « ESPER en bref » du site de la MILDECA, le flyer ESPER « mode d'emploi » ainsi que le PowerPoint standard de présentation d'ESPER vous seront utiles pour communiquer en interne ou vers d'autres employeurs ou partenaires.

→ [ESPER en bref](#)

- **Un emplacement dédié aux ressources ESPER sur le site de la MILDECA**

Cet espace ressources ESPER réservé aux signataires et partenaires du dispositif comprend : la boîte à outils (charte avec ressources), la boîte à outils complémentaire et les newsletters ESPER.

→ [Espace ressources ESPER](#)

APPEL À TMOIGNAGES, MISES À JOUR ET CONTRIBUTIONS

Si vous souhaitez partager votre expérience dans le cadre du dispositif ESPER (les actions mises en place, ce que vous apporte la charte ESPER, etc.), pour toute demande d'information ou de contact, pour un changement de coordonnées ou pour une demande de désabonnement, vous pouvez nous contacter sur cette adresse : esper.mildeca@pm.gouv.fr

Nous suivre :

